

## Synthèse « Eolien Offshore »

### *Synthèse n°11 – Agence Maritime de l'Ouest, le 3 mai 2011*

**Contacts :** Patrick Garnier, Président, [patrick.garnier@amo-ship.com](mailto:patrick.garnier@amo-ship.com), Thomas Garnier, Directeur transport, [thomas.garnier@amo-ship.fr](mailto:thomas.garnier@amo-ship.fr), Yves André, Responsable logistique et infrastructures, [yves.andre@amo-ship.fr](mailto:yves.andre@amo-ship.fr), tél. : 02 96 20 80 48.

#### Présentation de A.M.O.

##### ▪ **Activité**

A.M.O. est une entreprise de Paimpol dont l'activité est l'organisation de transports et l'affrètement de navires pour des trajets d'Europe du Nord vers la Méditerranée. Sarens est une entreprise de levage qui propose un millier de grues terrestres, dont la plus puissante disponible à l'heure actuelle. Elle possède un chantier et un bureau d'étude qui lui permet de répondre à des demandes hors norme. La joint venture West Marine Project permet d'associer les compétences maritimes d'A.M.O. et la compétence en logistique lourde terrestre de Sarens. A.M.O. a également une filiale, Coralmer, basée sur Tréguier et spécialisée dans la manutention portuaire.

##### ▪ **Compétences**

Que ce soit en phase de construction ou de maintenance, les porteurs de projet auront besoin d'un interlocuteur pour la grosse logistique. En effet, la West Marine Project peut intervenir pour le roulage, le chargement des pièces, les études d'ingénierie (saisissage pour la sécurisation des colis) et leur transport du lieu de fabrication au lieu d'assemblage. Le transport d'éléments de 400 tonnes fait partie du métier et ne pose pas de problème. Par contre pour des pièces très spécifiques comme les éoliennes elles-mêmes, les bateaux sont affrétés par les développeurs au vu du coût.

La société Sarens a déjà travaillé sur un champ d'éoliennes au sud de l'Angleterre sur le transbordement et le pré-montage.

#### Une association pour répondre aux besoins des porteurs de projets

##### ▪ **Origine et objectifs de l'association**

L'idée a été lancée en début d'année 2011. Il s'agit de regrouper en association des entreprises des Côtes d'Armor liées au domaine maritime et dont les compétences sont à même d'intéresser le futur porteur de projet. Même si l'association a vocation à se rapprocher de structures régionales, elle souhaite garder un noyau local.

Le but de l'association est double. D'une part, elle souhaite intervenir au niveau local, sur la petite logistique, notamment à Tréguier via la filiale Coralmer. D'autre part, elle souhaite intervenir pour la grosse logistique au niveau des sites d'assemblage.

## ▪ Membres de l'association

Le but de l'association est d'organiser un catalogue de prestation. A cet effet, elle regroupe les entreprises suivantes :

	Localisation	Compétences
<b>Agence Maritime de l'Ouest</b>	Paimpol	Affrètement et organisation des transports
<b>Coralmer</b>	Tréguier	Manutention, petite logistique
<b>West Marine Project (WMP) et West Marine T (WMT)</b>	Paimpol	Grosse logistique (levage, roulage, remorquage)
<b>A.S.P.T.G</b>	Paimpol	Pêche
<b>Ecocéane</b>	Paimpol	Construction navires
<b>Bord à Bord</b>	Plestin	Construction navires
<b>SDV Logistique Internationale</b>	Légué	Affrètement et organisation des transports
<b>MER (Mouvement pour l'Environnement et la Raison)</b>	Plougrescant	Association de Protection de la Nature et de l'Environnement
<b>PLEN'R</b>	Villeneuve-d'Ascq	Conseil et assistance technique pour la construction et l'exploitation des parcs éoliens
<b>Hémisphère SUB</b>	Saint-Cast Le Guildo	Bureau d'étude en environnement, milieu marin
<b>Les récupérateurs bretons</b>	Plouigneau	Collecte, tri et valorisation des métaux ferreux et non ferreux
<b>Groupe CAN/AGRIVA</b>	Pontrieux	Extraction, transport, déchargement, traitement d'amendements calcaires marins
<b>Institutionnels (CAD 22, CG 22, CCI 22)</b>		

L'association reste ouverte à tout nouveau membre dans la mesure où ses activités s'inscrivent dans le domaine maritime. Elle souhaite donc se faire connaître, d'une part pour trouver d'autres entreprises membres et d'autre part pour se faire connaître auprès des porteurs de projet. Le pire serait qu'ils viennent avec des savoir-faire qu'on possède déjà localement.

## ▪ Perspectives

L'association se laisse la possibilité d'évoluer en fonction des éléments du cahier des charges à paraître courant mai. Il n'est pas exclu qu'elle s'ouvre dans un second temps à toute entreprise dont l'activité se situe sur un tronçon de la supplychain. M. ANDRE insiste sur la nécessité, pour chaque profession, de s'organiser et de proposer un interlocuteur identifié. M. GARNIER précise qu'il ne faut pas avoir peur d'accueillir des industriels français, qui ne se situent pas forcément en Bretagne, dans le cadre de joint venture. Son expérience réussie dans ce domaine le démontre. Pourquoi ne pas ensuite exporter le savoir-faire breton à l'étranger ?

### En savoir plus :

Agence Maritime de l'Ouest, 4 quai de Kernea- 22500 PAIMPOL  
M. Yves ANDRE, [yves.andre@amo-ship.fr](mailto:yves.andre@amo-ship.fr), tél. : 02 96 20 80 48